



MÉTHODE DES CAS : APPROFONDISSEMENT 4 SÉMINAIRES

▣ Animer un cas

- Séminaire 1 : **Construire et Conduire une animation de cas dans des contextes variés et pour différents publics** (2 jours)
- Séminaire 2 : **Adapter sa pédagogie aux nouveaux comportements d'apprentissage avec la Méthode des Cas** (2 jours)

▣ Ecrire un cas

- Séminaire 3 : **Créer des cas adaptés à des publics différenciés** (2 jours)
- Séminaire 4 : **Donner du ressort à l'écriture de vos cas** (2 jours)

Conçus de façon modulaire (sessions de 2 jours), ces séminaires peuvent être suivis séparément ou de manière continue.

Il est recommandé de s'inscrire à l'un de ces séminaires après avoir suivi les Fondamentaux à la Méthode des Cas à moins d'avoir une expérience confirmée en animation de cas ou d'avoir déjà déposé des cas.

CALENDRIER INTER 2010*

Intitulé des séminaires INTER	Dates des sessions 2010	
MÉTHODE DES CAS : APPROFONDISSEMENT		
Construire et Conduire une animation de cas dans des contextes variés et pour différents publics (2 jours)	15-16 juin	
Créer des cas adaptés à des publics différenciés (2 jours)	15-16 juin	
Donner du ressort à l'écriture de vos cas (2 jours)	5-6 juillet	16-17 décembre
Adapter sa pédagogie aux nouveaux comportements d'apprentissage avec la Méthode des Cas (2 jours)	8-9 juillet	

*Toutes les formations se déroulent en interentreprises ou peuvent être déclinées, sur-mesure, en intra-entreprise.



TARIFS 2010

Tarifs par personne

(Documents pédagogiques et forfait repas inclus)

Adhérent CCMP

Non-adhérent CCMP

Session de 2 jours – 14 h	680 €	952 €
Si 2^{ème} session de 2 jours dans l'année en cours (4 jours) soit 28 h	598 €	838 €

LIEU ET HORAIRES

Les formations de la CCMP se déroulent à l'adresse suivante :

Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
79, avenue de la République
75011 PARIS

M° Saint-Maur – Ligne 3 (Levallois/Gallieni)

Horaires de la formation :

Jour 1 : 9 h 30 – 17 h 30

Jour 2 : 9 h – 17 h

Il est prévu un accueil de la CCMP dès 8 h 45 et un déjeuner, sur place, avec l'intervenant.

CONTACT

Suzanne Harmel
Reponsable des Formations
☎ 00 33 (1) 49 23 57 22
✉ sharmel@ccip.fr



ANIMER UN CAS : APPROFONDISSEMENT

SÉMINAIRE 1 : CONSTRUIRE ET CONDUIRE UNE ANIMATION DE CAS DANS DES CONTEXTES VARIÉS ET POUR DIFFÉRENTS PUBLICS

PROGRAMME :

JOUR 1

Introduction/Rappels : la méthode des cas comme dispositif d'apprentissage

APPORT / ATELIER 1 :

Cerner les publics, leur spécificité, leurs attentes et leurs contraintes

L'utilisation de la méthode des cas dans différents contextes pédagogiques

APPORT / ATELIER 2

Identifier / S'approprier un cas pour une séquence de cours

- les éditeurs de cas et leur politique,
- les éléments du cas (scenario, mode d'animation, type de supports, note pédagogique)
- la liberté d'adaptation / d'utilisation du cas...

JOUR 2

APPORT / ATELIER 3 :

La construction de la séquence pédagogique

- définition des objectifs d'apprentissage
- choix du matériel pédagogique
- mise au point du déroulement de la séquence

APPORT / ATELIER 4 :

Préparer l'animation du cas

- script de l'animation
- documents complémentaires
- scénographie

DISCUSSION : Evaluer avec la méthode des cas

Sur quoi porte l'évaluation ? Connaissances et comportements

Modalités de l'évaluation : Individuel/Groupe, immédiate

ou différée

Effets induits sur l'animation

SYNTHESE : Méthodes des cas et nouveaux comportements d'apprentissage

INFOS PLUS :

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de travail en ateliers
- Réflexion / échanges entre pairs, autour d'expériences diverses d'animation de cas

Pré-requis :

- Avoir déjà animé des cas en situation de formation initiale et continue
- Avoir suivi de préférence les 2 séminaires des
« Fondamentaux pour écrire et animer un cas »

Profil des participants :

Tout enseignant ou formateur qui souhaite enrichir ses pratiques d'animation de cas pour mieux prendre en compte la diversité et les attentes spécifiques dans différents contextes d'enseignement

Objectifs pédagogiques :

- Développer des compétences fortes dans la construction d'une séquence pédagogique incluant la Méthode des Cas
- Acquérir une méthodologie éprouvée pour anticiper son animation et gagner en efficacité pédagogique
- Renforcer sa capacité à tirer partie de la flexibilité de la Méthode des Cas pour intégrer différents comportements d'apprentissage des apprenants

Séminaires

complémentaires :

- Adapter sa pédagogie aux nouveaux comportements d'apprentissage avec la Méthode des Cas
- Créer des cas adaptés à des publics différenciés
- Donner du ressort à l'écriture de vos cas

Intervenants de la CCMP



ANIMER UN CAS : APPROFONDISSEMENT

SÉMINAIRE 2 : COMMENT ADAPTER SA PÉDAGOGIE AUX NOUVEAUX COMPORTEMENTS D'APPRENTISSAGE AVEC LA MÉTHODE DES CAS

PROGRAMME :

JOUR 1 : Cadre d'exercice du métier d'enseignant

L'enseignement et son contexte

- Cartographie des principaux types d'enseignements
- Attentes des étudiants en formation première, en formation continue et en auto-formation

Qu'est-ce qu'un « bon enseignant » ?

- Identification des dimensions stables, atemporelles et génériques de la fonction de formateur
- Lien entre création et transmission du savoir, puis entre transmission du savoir, enseignant et audience

Construire un module d'enseignement

- Formalisation des objectifs principaux et des objectifs secondaires et traduction en termes cognitifs
- Exercice de formalisation des étapes de la préparation d'un cours en fonction du public spécifique

Construire une présentation

- Capacité de l'enseignant à concevoir ses cours en intégrant la question de la pédagogie (comment les participants apprennent mieux et comment, faciliter ces processus d'apprentissage...)

Jour 2 : Vivre au quotidien son métier de professeur

Le métier de professeur

- Définir son style personnel et sa stratégie d'enseignement
- Apprendre à dissocier "être", "rôle", "image" et "perception de soi"
- Identifier le concept de cycle de vie du professeur

Le courage de l'enseignant et la gestion du conflit

- 4 clés d'analyse pour agir avec détermination dans les situations d'enseignement difficiles.

L'apport des nouvelles technologies à l'enseignement

- Usage d'internet comme aide à la pédagogie (sites-portal, site créée par les étudiants..., e-learning)
- Opportunités et risques de l'usage des nouvelles technologies

Internet et la fraude

Nouvelles technologies de l'information et éthique : pistes de réflexion et actions concrètes à initier

INFOS PLUS :

Méthodes pédagogiques :

- Des exposés, des études de cas et des travaux pratiques pour aborder le sujet sous ses angles conceptuels et pragmatiques
- Réflexions et échanges pédagogiques entre participants

Pré-requis :

- Avoir déjà animé des cas
- Avoir, de préférence, suivi les deux séminaires des « Fondamentaux pour écrire et animer un cas »

Profil des participants :

- Enseignants de toutes les disciplines des sciences de gestion en début de carrière,
- Enseignants ou responsables de programmes, qui souhaitent enraciner la formation dispensée dans une approche pragmatique qui tienne compte des récentes mutations de leur métier.

Objectifs pédagogiques :

- Elargir et renforcer ses compétences pédagogiques face aux nouveaux comportements d'apprentissage issus de la révolution Internet,
- S'approprier des moyens pragmatiques pour faire face aux enjeux actuels et futurs de l'enseignant

Séminaires

complémentaires :

- Construire et Conduire une animation de cas dans des contextes variés et pour différents publics (2 jours)
- Créer des cas adaptés à des publics différenciés (2 jours)

Intervenant :

Michelle BERGADAÀ,
Université de Genève



ECRIRE UN CAS : APPROFONDISSEMENT

SÉMINAIRE 3 : CRÉER DES CAS ADAPTÉS À DES PUBLICS DIFFÉRENCIÉS

PROGRAMME

JOUR 1

Rappel de la notion de cas

Dessiner la géométrie conceptuelle du cas

- Identifier les concepts à illustrer et intégrer la complexité managériale
- Arrêter les objectifs pédagogiques
- Problématique et Questionnement : le cœur de l'exploitation du cas
- Définir le périmètre des applications pédagogiques

ATELIER PRATIQUE N° 1 – A partir d'un exemple, identification des problématiques et des concepts envisageables et rédaction des objectifs pédagogiques par variantes de cas

Structurer la construction d'un cas

- Définir la structuration de son cas (chapeau, partie, annexes...)
- Illustrer le cas dans le respect du droit de la propriété intellectuelle
- Humaniser le cas et camper les personnages
- Adapter la forme de son cas à son public cible : bac+2/3, bac+4/5, MBA, Formation Continue

ATELIER PRATIQUE N° 2 – transposition d'une vidéo de présentation d'une entreprise en chapeau de cas

Présentation de l'écriture « pièce de théâtre »

- Formes et place d'utilisation de ce type d'écriture

ATELIER PRATIQUE N° 3 – Rédaction d'un mini-cas écriture « pièce de théâtre » : scénarisation, questionnement et problématique

JOUR 2

ATELIER PRATIQUE N° 4 - Création d'un mini-cas

Construction et finalisation de la note pédagogique

- Préciser sa finalité et sa structure
- Définir la politique de publication de ses cas

ATELIER PRATIQUE N° 5 – Construction d'une note pédagogique à partir du cas créé lors de l'atelier 4

- la cohérence entre les diverses composantes de la note pédagogique (cible, complexité)
- les variations d'utilisations pédagogiques en fonction de la taille du groupe, sa maturité conceptuelle et professionnelle, le scénario pédagogique retenu...
- la possibilité de construire plusieurs cas à partir d'une même base d'information

INFOS PLUS :

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de travail en ateliers
- Exercices d'écriture et analyse
- Echanges d'expérience de création de cas entre pairs

Pré-requis :

- Avoir déjà écrit des cas ou avoir déposé un cas
- Avoir suivi de préférence les 2 séminaires des « Fondamentaux pour écrire et animer un cas »

Profil des participants :

Tout enseignant ou formateur qui souhaite acquérir de nouvelles compétences à l'écriture de ses cas et plus particulièrement :

- les jeunes enseignants,
- les professionnels qui ont des charges d'enseignement,
- les enseignants chevronnés qui souhaitent se perfectionner à l'écriture de cas.

Objectifs pédagogiques :

- Renforcer sa capacité d'innovation des formats d'étude de cas
- Acquérir des compétences fortes dans la rédaction de la note pédagogique
- Optimiser la commercialisation de sa production ou bien de ses « œuvres »

Séminaires complémentaires :

- Donner du ressort à l'écriture de vos cas
- Construire et Conduire une animation de cas dans des contextes variés et pour différents publics (2 jours)

Intervenants de la CCMP



ÉCRIRE UN CAS : APPROFONDISSEMENT

SÉMINAIRE 4 : DONNER DU RESSORT À L'ÉCRITURE DE VOS CAS

PROGRAMME :

Écrire pour être lu(e) et compris(e)

Audit d'un cas pour identifier les principales difficultés rédactionnelles

L'apprenant face au cas : comment le lit-il ? l'aborde-t'il ?

- Connaître les freins à la compréhension du message écrit, sur papier et sur écran
- Le circuit de lecture de l'apprenant

Construire une ligne de force et scénariser l'information

Le synopsis ou le résumé de l'histoire

Mettre en scène le cas : les types de scénarios

- Connaître Le récit à intrigue et la création du suspense
- La construction des dialogues
- Le rebondissement à tiroirs
- Principes spécifiques à chaque scénario

Découper l'histoire du cas sous forme d'un mini story board

Camper les personnages et créer les dialogues

La rédaction du cas : exprimer sa pensée de manière juste et utile

Etre concis et dense

Donner de la profondeur à votre cas

Se relire et évacuer les erreurs

Adopter une mise en forme percutante

Titrer pour dénommer votre cas

- Principes rédactionnels d'un bon titre
- Chapeauter le cas : la rédaction du pitch
- Rédaction des consignes et des objectifs pédagogiques

Baliser la lecture

- Les intertitres
- Le découpage en paragraphes courts
- L'insertion des schémas, photos

INFOS PLUS :

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et de travail en ateliers
- Exercices d'écriture et analyse Travail à partir d'extraits des cas des participants

Pré-requis :

- Avoir un projet de cas en cours de rédaction ou avoir déposé un cas
- Avoir de préférence suivi les 2 séminaires des « Fondamentaux pour écrire et animer un cas »

Profil des participants :

Tout enseignant ou formateur appelé à rédiger des cas ou désireux d'améliorer ses cas

Objectifs pédagogiques :

- Optimiser la scénarisation de vos cas
- S'approprier les techniques du récit afin de rendre le cas attractif et vivant

Séminaires complémentaires :

- Créer des cas adaptés à des publics différenciés (2 jours)
- Construire et Conduire une animation de cas dans des contextes variés et pour différents publics (2 jours)

Intervenant :

Catherine PARA-TRIBOT,
Université Paris VI

INFOS PRATIQUES :

Contact :

Suzanne Harmel
sharmel@ccip.fr
01 49 23 57 22

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉSENTATION

La Centrale de Cas et de Médias Pédagogiques (CCMP) est un service de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) depuis 1971. Principal éditeur-distributeur francophone d'études de cas d'entreprise, la CCMP est également un membre fondateur de l'ICCP (International Community of Case Publishers).

La mission de la CCMP consiste à *promouvoir la Méthode des Cas* par :

- l'édition et la diffusion d'études de cas d'entreprise,
- la formation de formateurs à l'écriture et à l'animation de cas,
- l'accompagnement et le conseil pour l'élaboration d'études de cas d'entreprise sur mesure.

INSCRIPTION

Toutes les formations proposées par la CCMP se déroulent en présentiel. Elles se conçoivent en interentreprises ou sur-mesure en intra-entreprise.

Conçues pour la professionnalisation ou le développement des compétences des participants, ces formations s'inscrivent dans le plan de formation de votre employeur ou sont éligibles au titre du DIF (Droit Individuel à la Formation) soit un crédit de 20 heures annuelles, rémunérées ou indemnisées, effectuées hors temps de travail ou pendant celui-ci.

Par ailleurs, ces formations peuvent être partiellement ou intégralement financées par votre employeur ou par l'OPCA - Organisme paritaire collecteur agréé - dont il dépend.

Dans un idéal pédagogique, chaque formation s'adresse à un groupe compris entre 8 et 12 participants.

FORMATIONS INTERENTREPRISES

Le renvoi du bulletin d'inscription, dûment complété, daté, signé et revêtu du cachet de l'entreprise ou de l'établissement de formation, par courrier ou par télécopie, conditionne l'inscription d'un participant.

Un bulletin d'inscription sera renseigné par intitulé de formation et par personne.

La facture établie à l'issue de la formation tient lieu de convention simplifiée.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, vous recevrez une attestation de participation nominative. Une attestation de présence est envoyée à votre service Formation ou à l'OPCA correspondant.

FACTURATION ET RÈGLEMENTS

Toute commande de formation passée par le Client entraîne son adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente.

Ces formations sont facturées en euros nets de taxe puisque l'appartenance de la CCMP à la CCI de Paris la dispense de TVA.

La formation peut être réglée par chèque bancaire au moment de l'inscription ou sur facture ou être réglée sur facture.

Le règlement pourra être effectué soit par chèque bancaire à l'ordre du Trésorier de la CCIP soit par virement sur le compte de la CCMP n°000 10467765 – Banque BNP Paribas Centre d'Affaires de Paris Grande Armée.

Le coût de la formation inclut les déjeuners ainsi que les documents pédagogiques.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

Toute annulation doit être formulée par écrit (courrier, mél ou télécopie) auprès de la CCMP.

En cas *d'annulation, entre 21 et 8 jours* avant le début du stage, 50% des frais d'inscription restent acquis à la CCMP.

En cas *d'annulation, dans les 7 jours* qui précèdent le stage, la totalité des frais d'inscription restent acquis à la CCMP.

Enfin, au cas où le nombre d'inscrits sera jugé insuffisant pour garantir la pertinence pédagogique de la formation, la CCMP se réserve le droit d'annuler le séminaire.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations et données concernant le client sont nécessaires à la gestion des inscriptions et aux relations commerciales à l'usage exclusif de la CCMP. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Pour exercer ce droit il peut envoyer un mél à ccmp@ccip.fr

DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises à la loi française. En cas de litige entre le client et la CCMP, une conciliation entre les parties sera privilégiée, préalablement à tout recours devant les tribunaux. En cas d'échec de la conciliation, le litige sera confié aux tribunaux compétents de Paris.

BULLETIN D'INSCRIPTION	A télécopier au : 01 49 23 57 41
FORMATION DE FORMATEURS À LA MÉTHODE DES CAS	Votre contact à la CCMP : Suzanne HARMEL - Responsable des Formations 81, bd de la République – 75543 PARIS Cedex 11 ☎ 01 49 23 57 22 ✉ sharmel@ccip.fr

Remplir 1 bulletin d'inscription, par intitulé de formation et par personne

▣ PARTICIPANT

Prénom :	Nom :
Fonction :	Spécialité :
Etablissement :	
Adresse :	
☎	✉

▣ NOM DU SÉMINAIRE

OPTION 1

OPTION 2

LES FONDAMENTAUX DE LA MÉTHODE DES CAS		
Acquérir les compétences-clés pour bien écrire un cas (1,5 jour)	<input type="checkbox"/> 25-26 janvier 2010	<input type="checkbox"/> 23-24 juin 2010
Maîtriser les étapes et les enjeux d'une animation de cas (1,5 jour)	<input type="checkbox"/> 26-27 janvier 2010	<input type="checkbox"/> 24-25 juin 2010
MÉTHODE DES CAS : APPROFONDISSEMENT		
Construire et Conduire une animation de cas dans des contextes variés et pour différents publics (2 jours)	<input type="checkbox"/> 15-16 juin 2010	
Créer des cas adaptés à des publics différenciés (2 jours)	<input type="checkbox"/> 15-16 juin 2010	
Donner du ressort à l'écriture de vos cas (2 jours)	<input type="checkbox"/> 5-6 juillet 2010	<input type="checkbox"/> 16-17 déc. 2010
Adapter sa pédagogie aux nouveaux comportements d'apprentissage avec la Méthode des Cas (2 jours)	<input type="checkbox"/> 8-9 juillet 2010	

▣ TARIFS SÉMINAIRE INTER – PAR PERSONNE

(PRIX NETS DE TAXE)

(DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES ET FORFAIT REPAS INCLUS)	ADHÉRENT À LA CCMP	NON-ADHÉRENT
Session de 1,5 jour - 10h30	510 €	714 €
2 sessions consécutives de 1,5 jour (3 jours) soit 21h	918 €	1 285 €
Session de 2 jours - 14 h	680 €	952 €
2 sessions de 2 jours dans l'année en cours (4 jours) soit 28 h	1 197 €	1 676 €

▣ RÈGLEMENT

- Par chèque bancaire, à l'ordre de M. le Trésorier de la CCIP
- A réception de facture adressée à _____ et à l'adresse suivante, si différente de celle indiquée ci-dessus :
- Par l'OPCA (Nom et adresse)

CACHET DE L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT	DATE ET SIGNATURE DU PARTICIPANT